



# Pénicaud autorise le licenciement d'un militant syndical Solidaires de La Poste, ripostons immédiatement !

26 mars 2018

**REFUSONS LE  
LICENCIEMENT DE GAËL**  
**LUNDI 26 MARS 19H**  
**Devant  
le ministère du travail**

**Métro Varenne**

Techniquement Gaël n'est pas encore licencié puisque si la ministre autorise son licenciement, rien n'oblige la direction de la Poste à le faire. **EMPECHONS CELUI-CI PAR NOTRE MOBILISATION**

# REFUSONS LE LICENCIEMENT DE GAËL

LUNDI 26 MARS 19H

Devant  
le ministère du travail



Métro Varenne

L'Union syndicale Solidaires vient d'apprendre que la ministre du travail a autorisé par courrier du 20 mars 2018 le licenciement de notre camarade de l'union syndicale Solidaires, Gaël Quirante, secrétaire

départemental de SUD Activités Postales 92.

Celui-ci subi un véritable harcèlement disciplinaire : 10 tentatives de licenciement en 14 ans, et presque un an de mises à pied cumulées. La Poste avait déjà tenté de le licencier en 2010 en l'accusant de séquestration, alors qu'il avait participé à une occupation de la direction départementale de l'entreprise. Son licenciement avait été refusé successivement par l'Inspection du Travail en 2010, par le Ministre du Travail en 2011, puis par le Tribunal Administratif en 2014.

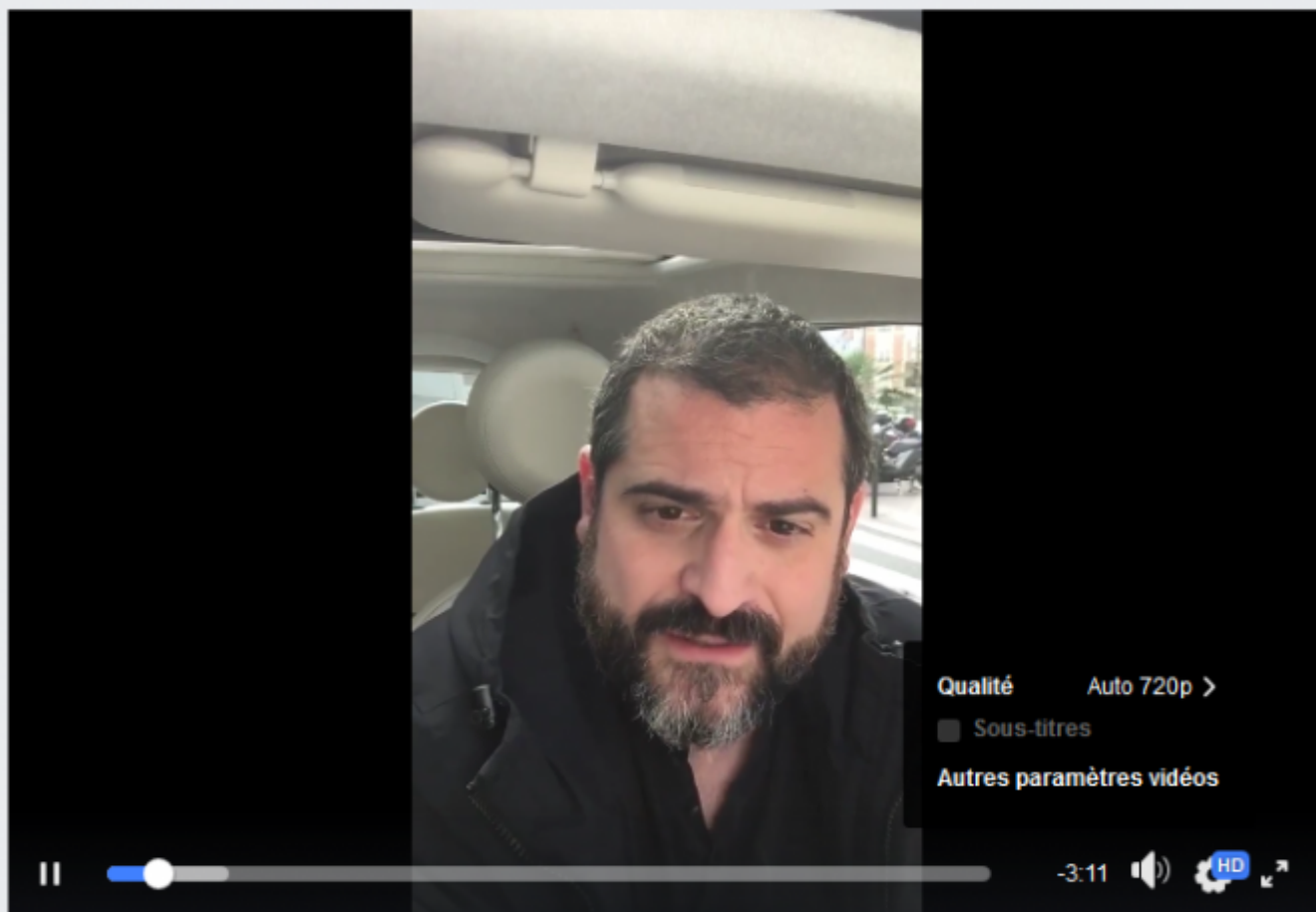
En avril dernier la Cour d'Appel du Tribunal Administratif de Versailles a annulé les 3 précédentes décisions et a ainsi relancé la procédure. L'Inspection du Travail a de nouveau refusé son licenciement.

Pourtant le rapport de la contre-enquête, rédigé suite au recours hiérarchique formulé par la direction de La Poste, confirmait la décision de l'Inspection du Travail de refuser l'autorisation de licenciement de Gaël Quirante. La décision prise par Mme Pénicaud est donc bien une décision politique. Elle constitue un nouveau message adressé à notre Union syndicale après les poursuites disciplinaires qu'elle avait déjà engagé à l'automne comme une de nos camarades de SUD Travail.

A l'heure où de nombreuses équipes de notre Union syndicale sont engagées dans des luttes à la SNCF, La Poste, dans les hôpitaux, les universités, les EHPAD, à Air France, à Carrefour et dans bien d'autres secteurs encore, cette nouvelle attaque d'une ministre, qui s'avère être bien plus celle du capital que du travail, loin de nous ralentir ne fait que renforcer notre détermination à mener ces batailles essentielles pour une autre société.

**Face à cette nouvelle attaque contre les droits syndicaux élémentaires et la liberté d'expression, notre union syndicale Solidaires appelle à un rassemblement unitaire lundi 26 mars 2018 à 19 h devant le ministère du travail (métro Varenne) pour manifester notre solidarité envers notre camarade Gaël Quirante et protester contre cette injustice. Ne laissons pas passer cette nouvelle preuve d'une volonté manifeste de museler le mouvement social !**

Paris, le 24 mars 2018



**Sudposte Hauts de Seine**

3 h · 🌐

**Lire aussi :** Voir l'appel vidéo à mobilisation de GAEL

- Emplacement : PRESSE > Communiqués >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/Penicaud-autorise-le-licenciement-d-un-militant-syndical-Solidaires-de-La-Poste>